



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1

Edition révisée n° : 1

Date : 20 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 20 / 4 / 2016

SOLARINE DEGRAISSANT/ONTVETTER

2200699

Producteur

Pollet S.A.
Rue de la Grande Couture, 20
B-7501 Tournai-Doornik Belgique-België
Tel : +32 69 22 21 21
Fax : +32 69 21 02 83
Web site : <http://www.pollet.eu>
En cas d'urgence : Centre antipoison/antigifcentrum: +32 70 245 245

Distributeur responsable

Pollet S.A.
Rue de la Grande Couture, 20
B-7501 Tournai-Doornik Belgique-België
Tel : +32 69 22 21 21
Fax : +32 69 21 02 83
Web site : <http://www.pollet.eu>
En cas d'urgence : Centre antipoison/antigifcentrum: +32 70 245 245

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identification du produit : Liquide.
Nom commercial : SOLARINE DEGRAISSANT/ONTVETTER
Usage : Détergent industriel et institutionnel
Voir fiche technique pour des informations détaillées.
Identification de la société : Voir distributeur.
Nom et fonction de la personne responsable : Email : sds@pollet.eu
Tel : +32 69 553 893 or 883
Laboratory of Pollet S.A.

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Code(s) des classes et catégories de danger. Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

H290 - Peut être corrosif pour les métaux
H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Pictogramme(s) de danger



• Pictogramme(s) de danger : SGH05
• Mention d'avertissement : Danger
• Mention de danger : H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H290 - Peut être corrosif pour les métaux

• Conseils de prudence

Prévention

: P260 - Ne pas respirer les vapeurs/aérosols
P 280 - Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux
P301+330+331 - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir
P303+361+353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher
P305+351+338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P390 - Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants

2.3. Autres dangers

Autres dangers : Aucunes dans des conditions normales.

Pollet S.A.

Rue de la Grande Couture, 20 B-7501 Tournai-Doornik Belgique-België
Tel : +32 69 22 21 21
Fax : +32 69 21 02 83
Web site : <http://www.pollet.eu>

En cas d'urgence : Centre antipoison/antigifcentrum: +32 70 245 245



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2

Edition révisée n° : 1

Date : 20 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 20 / 4 / 2016

SOLARINE DEGRAISSANT/ONTVETTER

2200699

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

3.1./3.2. Substance / Préparation

Substance / Préparation : Préparation.

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

| Nom de la substance | Contenance | No CAS | No CE | Numéro index | REACH | Classification |
|---|--------------|------------|-----------|--------------|------------------|--|
| 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol | : > 1 <= 5 % | 112-34-5 | 203-961-6 | 603-096-00-8 | 01-2119475104-44 | Xi; R36 ----- Eye Irrit. 2;H319 |
| Alcohols, C9-11, ethoxylated | : > 1 <= 5 % | 68439-46-3 | ----- | ----- | ---- | Xn; R22 Xi; R36 ----- Eye Irrit. 2;H319 Acute Tox. 4 (Oral);H302 |
| Hydroxyde de sodium | : > 1 <= 5 % | 1310-73-2 | 215-185-5 | 011-002-00-6 | 01-2119487136-33 | C; R35 ----- Not CLP Eye Dam. 1;H318 |
| Métasilicate de sodium | : > 1 <= 5 % | 6834-92-0 | 229-912-9 | 014-010-00-8 | 01-2119449811-37 | C; R34 Xi; R37 ----- Skin Corr. 1B;H314 Eye Dam. 1;H318 STOT SE3; H335 |
| Sel tétrasodium d'acide Ethylènediamine tétraacétique | : > 1 <= 5 % | 64-02-8 | 200-573-9 | 607-428-00-2 | 01-2119486762-27 | Xn; R22 Xi; R41 ----- Eye Dam. 1;H318 Acute Tox. 4 (Oral);H302 |
| Cocamine oxide | : > 1 <= 5 % | 61788-90-7 | 263-016-9 | ----- | ---- | Xi; R38-41 N; R50 ----- Eye Dam. 1;H318 Skin Irrit. 2;H315 Aquatic Acute 1;H400 |

Composition des détergents : < 5% : - EDTA et sels
5% - 15% : - Agents de surface non ioniques

SECTION 4. Premiers secours

- **Inhalation** : Amener la victime à l'air libre.
Mettre la victime au repos.
Appeler un médecin.
- **Contact avec la peau** : Enlever vêtements et chaussures contaminés.
Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse.
Appeler un médecin.
- **Contact avec les yeux** : Consulter immédiatement un médecin.
(Prévoir une bouteille d'eau).
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.
- **Ingestion** : Emmener à l'hôpital.
NE PAS FAIRE VOMIR.
Rincer la bouche.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Moyens d'extinction**
- **Agents d'extinction appropriés** : Tous les agents d'extinction sont utilisables.
 - **Agents d'extinction non appropriés** : Le recours à un fort courant d'eau peut contribuer à étendre le feu.
- Risques spécifiques** : Vapeurs corrosives.
Chauffé jusqu'au point de décomposition, libère des fumées dangereuses.
- Classe d'inflammabilité** : Ininflammable.
- Protection contre l'incendie** : Porter un équipement de protection adéquat.
Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales** : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
- Incendies avoisinants** : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

Pollet S.A.**En cas d'urgence : Centre antipoison/antigifcentrum: +32 70 245 245**

Rue de la Grande Couture, 20 B-7501 Tournai-Doornik Belgique-België

Tel : +32 69 22 21 21

Fax : +32 69 21 02 83

Web site : <http://www.pollet.eu>



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3

Edition révisée n° : 1

Date : 20 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 20 / 4 / 2016

SOLARINE DEGRAISSANT/ONTVETTER

2200699

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles** : Les épandages peuvent être glissants.
Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate.
- Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
- Méthodes de nettoyage** : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.
Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.
Diluer les résidus et rincer.

SECTION 7. Manipulation et stockage

- Manipulation** : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.
Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements.
Manipulez en respectant les bonnes pratiques d'hygiène et les procédures de sécurité.
- Général** : Eviter toute exposition inutile.
- Stockage** : Entreposer à température ambiante.
Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
Ne pas conserver dans un métal sensible à la corrosion.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle : Hydroxyde de sodium : TLV[©]-TWA [mg/m³] : 2

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection individuelle

- **Protection des mains** : Gants nitriles
- **Protection de la peau** : Si le contact avec la peau ou une contamination des vêtements est possible, porter des vêtements de protection.
- **Protection des yeux** : Lunettes de sécurité.
- **Ingestion** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.a. Aspect

- Aspect** : Liquide.
Couleur : Incolore.

9.1.b. Odeur

- Odeur** : Caractéristique.

9.1.d. pH

- pH (produit concentré)** : > 13,5
pH dans l'eau distillée : 1% : 12 +/- 0,5

9.1.m. Densité relative

- Masse volumique [kg/m³]** : 1079 +/- 5

9.1.n. Solubilité

- Solubilité dans l'eau** : Complète.

9.2. Autres informations

- Autres données** : Voir Rubrique : Informations sur les composants.

Pollet S.A.**En cas d'urgence : Centre antipoison/antigifcentrum: +32 70 245 245**

Rue de la Grande Couture, 20 B-7501 Tournai-Doornik Belgique-België

Tel : +32 69 22 21 21

Fax : +32 69 21 02 83

Web site : <http://www.pollet.eu>



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4

Edition révisée n° : 1

Date : 20 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 20 / 4 / 2016

SOLARINE DEGRAISSANT/ONTVETTER

2200699

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

SECTION 10. Stabilité et réactivité

- Réactions dangereuses** : Réagit violemment au contact des acides.
- Matières à éviter** : Ne pas mélanger avec d'autres produits.
Aluminium.
- Produits de décomposition dangereux** : Chauffé jusqu'au point de décomposition, libère des fumées dangereuses.
Selon les conditions du procédé, des produits de décomposition dangereux peuvent être générés.
- Propriétés dangereuses** : Peut corroder certains métaux.

SECTION 11. Informations toxicologiques

- Sur le produit** : Aucune donnée disponible.

SECTION 12. Informations écologiques

- Sur les ingrédients** : Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

- Généralités** : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14. Informations relatives au transport

- Information générale**
- Shipping name** : UN 1824 HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION, 8, II
- Transport terrestre**
- Désignation officielle de transport** : UN 1824 HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION, 8, II
- Transport par mer**
- Transport aérien**
- ICAO/IATA** : Packaging instructions cargo :
Packaging instructions passenger:
- Classe**
- Code IMO-IMDG** : Classe
- En cas de fuite et/ou d'épandage** : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.
- Autres informations relatives au transport** : Ne pas intervenir en cas d'incendie impliquant la cargaison.

Pollet S.A.**En cas d'urgence : Centre antipoison/antigifcentrum: +32 70 245 245**

Rue de la Grande Couture, 20 B-7501 Tournai-Doornik Belgique-België

Tel : +32 69 22 21 21

Fax : +32 69 21 02 83

Web site : <http://www.pollet.eu>



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5

Edition révisée n° : 1

Date : 20 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 20 / 4 / 2016

SOLARINE DEGRAISSANT/ONTVETTER

2200699

SECTION 15. Informations réglementaires

Etiquetage CE

France : Tableaux des maladies professionnelles prévus à l'article R, 461-3 du code du travail**Tableau des maladies professionnelles selon le Code du Travail** : RG84 : Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel.**Autres** : Aucun(e).

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Classification CE : C; R35**Symbole(s)** : C : Corrosif**Phrase(s) R** : R35 : Provoque de graves brûlures.**Phrase(s) S** : S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

SECTION 16. Autres informations

phrase R relatives au matières premières de la rubrique 3 : R22 : Nocif en cas d'ingestion.
R34 : Provoque des brûlures.
R35 : Provoque de graves brûlures.
R36 : Irritant pour les yeux.
R37 : Irritant pour les voies respiratoires.
R38 : Irritant pour la peau.
R41 : Risque de lésions oculaires graves.
R50 : Très toxique pour les organismes aquatiques.**Date d'impression** : 20 / 4 / 2016

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

Les informations contenues dans cette fiche ont été mesurées ou calculées/reprises à partir de données externes qui nous proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi, sans pour autant pouvoir garantir l'exhaustivité ou l'absence d'erreurs en provenance de ces sources externes.

Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document